

des Princes &c. Sept. 1772. 199

Des Lettres d'*Archangel*, du 5. Juillet, font aussi un détail affreux d'un second incendie à *Oestiga* (*). Douze Eglises & douze cens maisons, qui avoient échappé lors du premier incendie, ont actuellement été consumées, ainsi que six grands Bâtimens chargés de grains pour trois ans, pour les magasins tant publics que militaires.

L'on a lieu d'appréhender que ces malheurs n'aient été occasionnés par des incendiaires.

A R T I C E I I I.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

V I E N N E. Il paroît une nouvelle Ordonnance bienfaisante de l'auguste Impératrice Reine, puisque son objet est de garantir les Payfans qui sont encore Serfs en *Autriche*, des vexations qu'ils éprouvent souvent de la part de leurs Seigneurs. Suivant les dispositions de cette Loi, les Sujets qui se croiront lésés, après avoir fait au Seigneur les représentations convenables, pourront recourir aux Offices des Cercles pour obtenir justice, Sa Maj. Imp. & R. attribuant à ces Tribunaux la connoissance en premiere instance des contestations de fait, qui s'éleveront entre les Serfs & leurs Seigneurs, au sujet des prestations domaniales. Les Parties qui ne seront pas satisfaites de la sentence des Offices des Cercles,

(*) *Voyez ce qui est marqué du premier dans votre dernier Journal.*